



Uccle le 29/05/2020

Courrier aux parents des écoles
communales d'Uccle

Service Education

DEPARTEMENT AFFAIRES EDUCATIVES

Votre correspondant : Dominique Albert

Tél. : 02/348.67.97

Courriel : dalbert@uccle.brussels

Madame,
Monsieur,
Chers parents,

Vous l'aurez appris, le Comité de Concertation et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont décidé d'élargir la possibilité de reprise des cours pour l'ensemble des classes de maternelle et de primaire à partir du 2 juin (maternelles) et du 8 juin (primaires).

Si nous pouvons nous réjouir de cette nouvelle phase qui permettra à nos élèves de retrouver le chemin de l'école, il n'en reste pas moins nécessaire de temporiser sa mise en œuvre afin de permettre à nos écoles d'adapter les nombreuses mesures qui avaient été mises en place à partir du 18 mai dernier et d'accueillir vos enfants dans les conditions d'hygiène et de sécurité adéquates.

Dès lors, nous vous informons du calendrier suivant qui sera mis en application pour l'ensemble de nos écoles communales :

1. Classes maternelles : ouverture à partir du jeudi 4 juin
2. Classes primaires : ouverture à partir du lundi 8 juin

Nous confirmons que les services de garde des enfants resteront opérationnels jusqu'à la reprise des cours pour les parents n'ayant aucune autre solution.

Il est évident que l'accueil des enfants fera l'objet de mesures spécifiques en termes d'horaires et d'organisation générale. Les consignes spécifiques seront communiquées par chaque école.

Nous pouvons déjà vous informer des grands principes suivants :

1. Le port du masque reste obligatoire pour les parents qui doivent entrer dans l'école ;
2. La présence des parents dans l'enceinte de l'école doit être réduite au maximum ainsi que les regroupements à l'entrée des bâtiments ;
3. Les élèves de 6^{ème} année ne doivent plus porter de masque ;

4. Le port du masque reste globalement fortement recommandé pour les membres du personnel et obligatoire lorsqu'une distance de 1.5 m ne peut être maintenue à l'exception des enseignants en classe avec les enfants de maternelle ;
5. Les mesures sanitaires restent d'application ;
6. Chaque groupe classe devient une « bulle » au sein de laquelle les mesures de distanciation physique ne sont plus d'actualité ;
7. En cas d'absence du titulaire de la classe, un service de garde pourra être organisé ;
8. **Pas de repas chauds.**

Vous aurez compris, à la lecture des différentes publications et de ce courrier, que nos écoles, au travers de ses acteurs (directions, enseignants, animateurs, équipes techniques, secrétaires) mettent tout en œuvre pour s'adapter aux consignes qui nous parviennent malheureusement dans des délais extrêmement courts.

Nous tenons à cette occasion remercier l'ensemble du personnel pour son dévouement sans faille et sa qualité d'adaptation remarquable dans cette période compliquée.

Nous vous invitons, par ailleurs, à répondre aux sondages organisés par les écoles afin que ces dernières puissent anticiper les processus de reprise des cours.

Nous restons bien évidemment à votre entière disposition, ainsi que les directions des écoles, pour répondre à vos éventuelles interrogations.

Nous vous remercions pour votre collaboration et vous prions de croire, Chers Parents, à l'assurance de notre meilleure considération.

Philippe WARGNIES

Chef Département

Carine GOL-LESCOT

Echevin de l'Enseignement

Boris DILLIES

Bourgmestre